



Synthèse des enjeux et travaux

Organismes communautaires de Montréal

8 juin 2020

SUJET	INFORMATION
Comité de coordination MSSS-communautaire	<p>Nos représentants nationaux intersectoriels d'ACA en SSS (TRPOCB et CTROC) sont en communication constante avec le MSSS. Principaux thèmes abordés :</p> <ul style="list-style-type: none">- Stabilisation des financements récurrents- Fonds d'urgences- Reddition de compte <p>Le RIOCM est membre de la CTROC et nos interventions régionales se font en concordance avec nos représentations nationales. Des rencontres hebdomadaires se tiennent avec les représentants de toutes les régions du Québec afin d'échanger de l'information et d'identifier les enjeux communs prioritaires à porter au ministère.</p>
Bilan annuel (AGA, planification et reddition de compte)	<p>La période d'avril à juin est le moment de l'année où de nombreux groupes produisent leur reddition de compte, planifient l'année à venir et tiennent leur AGA. Il est rapidement apparu que c'était difficile pour plusieurs raisons :</p> <ul style="list-style-type: none">- Des groupes sont complètement débordés à gérer la crise- Des groupes n'ont pas accès à leurs locaux et à leurs documents- Les assemblées virtuelles sont souvent impossibles ou inappropriées <p>Plusieurs discussions ont eu lieu au MSSS à ce sujet. Bien qu'il se montrât « ouvert », il a fallu que les groupes demandent massivement des dérogations à leur CISSS-CIUSSS et que les PDG soient interpellés directement pour que les choses bougent. Il a finalement été convenu que les groupes financés au PSOC auraient 4 mois après la levée de l'urgence sanitaire pour tenir leur AGA et remettre leur reddition de compte. Le MSSS suivra l'évolution de la situation et pourrait modifier ou préciser ses attentes.</p> <p>Les dernières consignes du MSSS sur la reddition de compte au PSOC</p> <p>Les documents produits par les regroupements concernant les AGA :</p> <ul style="list-style-type: none">- Obligations relatives à la vie démocratique des organismes communautaires- Report de la reddition de compte annuelle 2020
Ressources humaines	<p>Dès les premiers jours de la crise, des défis importants se sont posés en matière de gestion des ressources humaines. Le RIOCM, par l'entremise de son regroupement provincial ou en collaboration avec celui-ci, a produit plusieurs outils afin d'accompagner les gestionnaires d'organismes.</p>

- [Les vacances et la crise sanitaire](#)
- [Gestion des ressources humaines](#)
- [Salaires, mises à pied et télétravail](#)
- [Prêt d'employé.es et assurances collectives](#)

Le recrutement de nouveaux employés est un défi majeur en ce moment. Les salaires offerts sont souvent très bas et plusieurs bailleurs de fonds viennent contrecarrer les efforts des groupes à les augmenter (refus de financer les primes salariales ou les augmentations de salaire). De plus, il n'a jamais été clair si les programmes gouvernementaux de subventions salariales mis sur pied pendant la COVID étaient accessibles aux groupes communautaires.

En plus d'enjeux de recrutement, les groupes font face à des difficultés d'encadrement, de formation et d'intégration (en raison du télétravail).

Bénévolat

Plusieurs bénévoles ont quitté temporairement les groupes en début de crise, principalement pour se protéger. L'appel du gouvernement à faire du bénévolat dans les groupes étaient inappropriés, tout comme le site jebénévole.ca c'est montré peu utile. On ne s'improvise pas intervenant communautaire du jour au lendemain! Il est réducteur de penser que les bénévoles dans les groupes effectuent strictement des tâches simples et répétitives, que n'importe qui peut faire. Les bénévoles sont des personnes impliquées dans la vie collective et démocratique des groupes. Ils portent l'approche et la philosophie de l'organisme.

Certains groupes n'étaient pas en mesure d'accueillir de nouveaux bénévoles et de les former dans ce contexte. Ils se sont réorganisés localement (prêt de personnel entre groupes, recrutement de nouveaux bénévoles dans la communauté immédiate). Des employés de la Ville envoyés en renfort ont parfois été utiles. Ils ont aussi quelques fois été retirés par leurs instances de sécurité au travail.

Fonds d'urgence

[Tableau des fonds d'urgence](#)

Enjeux majeurs :

- Gestion de fonds publics par des fondations privées : manque de transparence, aucune communication possible avec les regroupements, grande difficulté pour nous d'accompagner les groupes dans ce contexte.
- Lourdeur de la reddition de compte
- Délai très courts (2-3 jours) pour faire des demandes alors que les groupes sont complètement débordés
- Plusieurs refus sans justification, alors que d'autres demandes semblables sont acceptées
- Délai trop court pour dépenser l'argent

Des groupes ont abandonnés l'idée de faire des demandes, malgré les besoins criant de la population, parce qu'ils n'ont pas la capacité administrative de suivre le rythme et rencontrent trop d'obstacles.

Le Fond fédéral pour l'appui communautaire est particulièrement complexe et opaque. Des échanges ont eu lieu avec des députés fédéraux et des approches ont été faites auprès des

	<p>fondations privés qui gèrent les fonds. Malheureusement, le peu d'information disponible et l'absence de mécanismes de consultation ne nous permet pas d'apporter le support nécessaire aux groupes.</p> <p>La reddition de compte associée aux deux « vagues » du premier fonds d'urgence PSOC et aux fonds sectoriels est peu clair et semble se complexifier en cours de route.</p> <p>Outil sur le fonds fédéral pour l'appui communautaire</p>
<p>Besoins financiers particuliers pour l'année – 2^e fond PSOC</p>	<p>À l'heure actuel, des groupes entrevoient la difficulté de passer à travers l'année, financièrement. Ils ont besoins de fonds ponctuels jusqu'au 31 mars 2021. Il y a certes des besoins supplémentaires dans les prochaines semaines, mais surtout pour les nombreux mois à venir. Les groupes manqueront d'argent pour faire leurs activités régulières. De nombreux revenus ne seront pas au rendez-vous (autofinancement, facturation, projets ponctuels publics, etc.). Plusieurs groupes pensent être à sec en décembre.</p> <p>La CTROC a mené une enquête nationale sur les pertes de revenus anticipées. Les résultats seront connus sous peu.</p>
<p>Rehaussement à la mission</p>	<p>Le rehaussement à la mission au PSOC de 40 M\$, annoncé lors du dernier budget, n'est aucunement garanti. Le MSSS ne se prononce pas sur l'arrivée ou non de ce nouvel argent. On sait que les 9 M\$ annoncés pour les groupes familles n'arrivera pas.</p> <p>Lien conférence de presse du RQ ACA</p>
<p>Matériel sanitaire</p>	<p>Le matériel de protection sanitaire fournit par la DRSP est insuffisant et nous constatons que ça ne va pas vers une augmentation, alors que les groupes envisagent une reprise graduelle des activités. Les besoins en matériel de protection de base augmenteront en conséquence. Il y a un grand besoin d'avoir un système d'approvisionnement centralisé, plutôt que d'envoyer chaque petit groupe sur le marché privé, ce qui est fastidieux et inefficace. Si le CIUSSS n'est pas en mesure de jouer ce rôle, peut-être que la Ville ou la Croix-Rouge devraient le faire? Ou la sécurité civile?</p>
<p>Déconfinement officiel du gouvernement</p>	<p>Les groupes ont besoin d'une permission claire du gouvernement pour se déconfiner. Certains assureurs refusent de couvrir les groupes sans ce OK officiel du gouvernement. La liste des services essentiels couvre une partie assez importante des groupes, mais laisse beaucoup de place à l'interprétation. En rappelant qu'une PERMISSION n'est pas une OBLIGATION, et que les groupes rouvriront quand ils auront les capacité logistiques, matérielles et humaines de le faire.</p> <p>Guide de réflexion : Quand et comment déconfiner</p>
<p>Accès aux locaux</p>	<p>Les locaux des arrondissements et de la Ville étant pour la plupart inaccessibles, sans date de réouverture prévue, il est difficile pour plusieurs groupes de planifier une reprise des activités, même en respectant les consignes de distanciations physiques, comme dans les commerces par exemple. Il est souhaitable que les infrastructures publiques utilisées en temps normal par les groupes soient accessibles afin de faciliter la reprise de certaines activités adaptées. L'accès aux locaux pour les groupes ne doit toutefois pas priver les populations itinérantes de services de base sécuritaires.</p>

Autonomie

Plusieurs groupes nous rapportent des pressions exercées par des personnes du Réseau de la santé pour maintenir leurs activités, pour recommencer à les donner ou pour en donner de nouvelles. Nous rappelons que les groupes reprendront leurs activités lorsqu'ils seront en mesure de le faire, et qu'ils doivent prendre une décision en respectant les consignes sanitaires et leurs procédures de gestion interne. La santé et la sécurité de leurs participants et de leurs employées sont au cœur de leurs préoccupations.

- [L'autonomie des organismes communautaires](#)
- [Bulletin du RIOCM : analyses en temps de crise](#)

Vie démocratique et intervention collective

Les groupes se questionnent et/ou s'inquiètent de la possibilité de tenir des activités collectives à moyen terme. L'intervention des groupes est basée sur l'approche collective et globale, sur les interactions en milieu de vie. Avec le maintien des mesures de distanciation physique, les groupes s'inquiètent de la transformation de leur rôle. Il n'est pas souhaitable que le mouvement s'oriente vers la dispensation de services individuels.

Certains organismes non-reconnus ou regroupements citoyens spontanés ont sauté dans la crise en faisant de la distribution alimentaire, des livraisons ou des commissions. Ces initiatives sont fort appréciables. Certains réclament maintenant une reconnaissance et des fonds publics. Rappelons que l'action des groupes dépasse largement le dépannage d'urgence, et que les bailleurs de fonds publics doivent aussi contribuer à maintenir le sens de l'action communautaire autonome.

On a vu également de nouveaux acteurs se positionner comme interlocuteur du milieu communautaire auprès de certaines instances publiques. Il semble tentant pour certains décideurs de se tourner vers des services « clé en main » d'expertise ou de représentation. Certains tentent tout simplement d'offrir ou de vendre leurs services aux groupes. Ont-ils une base démocratique? Sont-ils ancrés dans la communauté? Attention, donc, aux entrepreneurs sociaux ou autre obnl se réclamant de l'innovation sociale.

Résumé des besoins immédiats :

- Prévoir des fonds spéciaux ponctuels au PSOC (3^e mode) pour l'année (jusqu'au 31 mars);
- Augmenter substantiellement le financement à la mission de façon récurrente des groupes d'action communautaire autonome;
- Clarifier et simplifier les processus d'attribution et de reddition de compte associés aux fonds d'urgence
- Être à l'écoute et en support aux groupes;
- Redonner l'accès aux installations municipales, ne serait-ce que pour les travailleuses dans un premier temps;
- Mettre sur pied un système d'approvisionnement de masques, de gants, de gel désinfectant et de panneaux de plastique transparent.